

**Armand JUNG**  
Député du Bas-Rhin  
Conseiller Général

Strasbourg, le 18 avril 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Objet : Interdiction des bombes à sous-munitions (BASM )**  
**Journée mondiale d'action contre les BASM**  
**Conférence-Débat à l'Assemblée nationale**

\*\*\*\*\*

A l'invitation d'HANDICAP INTERNATIONAL, je suis intervenu lors de la **Conférence-Débat sur les bombes à sous-munitions (BASM)** organisée le jeudi 17 avril 2008 à l'**Assemblée nationale** (voir document 1).

Depuis février 2007, date de la Conférence d'Oslo, 140 pays, dont la France, se sont engagés dans un processus de négociations visant à aboutir à une Convention d'interdiction de fabrication, d'utilisation et de prolifération des armes à sous-munitions pour la fin de l'année 2008.

**Auteur d'une proposition de loi visant à l'élimination des bombes à sous-munitions** (voir document 2), je suis intervenu lors de cette conférence organisée par HANDICAP INTERNATIONAL pour évoquer **deux axes principaux** :

- **Le contexte politique actuel me semble favorable pour que notre pays se dirige vers une telle interdiction.** En effet, durant la campagne pour les Présidentielles, le candidat Nicolas SARKOZY avait clairement indiqué qu'il voulait s'orienter vers l'élimination de ces armes. Par ailleurs, au sein du Gouvernement, des Ministres comme Messieurs Bernard KOUCHNER ou Jean-Marie BOCKEL se sont eux aussi positionnés en faveur de l'interdiction des BASM. Enfin, des Parlementaires de tous bords politiques interpellent régulièrement le Gouvernement à ce sujet. **C'est le sens même de ma proposition de loi.**
- **La France est en train de se rapprocher de l'OTAN.** Ce rapprochement, qui est symbolisé par l'envoi de troupes françaises supplémentaires en Afghanistan, rend urgent une position claire et ferme de notre pays sur la scène internationale pour éviter l'utilisation de ces armes dangereuses dans cette région du monde. **J'ai d'ailleurs interpellé M. Hervé MORIN, Ministre de la Défense, par le biais**

**d'une question écrite, pour lui demander de ne pas équiper nos troupes déployées en Afghanistan en armes à sous-munitions.** La réponse qu'il apportera à ma question témoignera de la volonté réelle de la France de s'engager dans le processus de négociations lancé à Oslo qui se conclura, ou non, en décembre 2008 par un accord international.

Comme d'autres Parlementaires présents à cette Conférence-Débat (M. Etienne PINTE, Député UMP des Yvelines et Mme Christiane TAUBIRA, Députée apparentée SRC de la Guyane), je **me suis prononcé pour que notre pays adopte une position sans ambiguïté sur l'interdiction des BASM.** Une telle position serait dans la logique de l'interdiction des mines anti-personnel votée en 1998 sous l'impulsion du Gouvernement JOSPIN.

**Armand JUNG**

**PJ : 4**